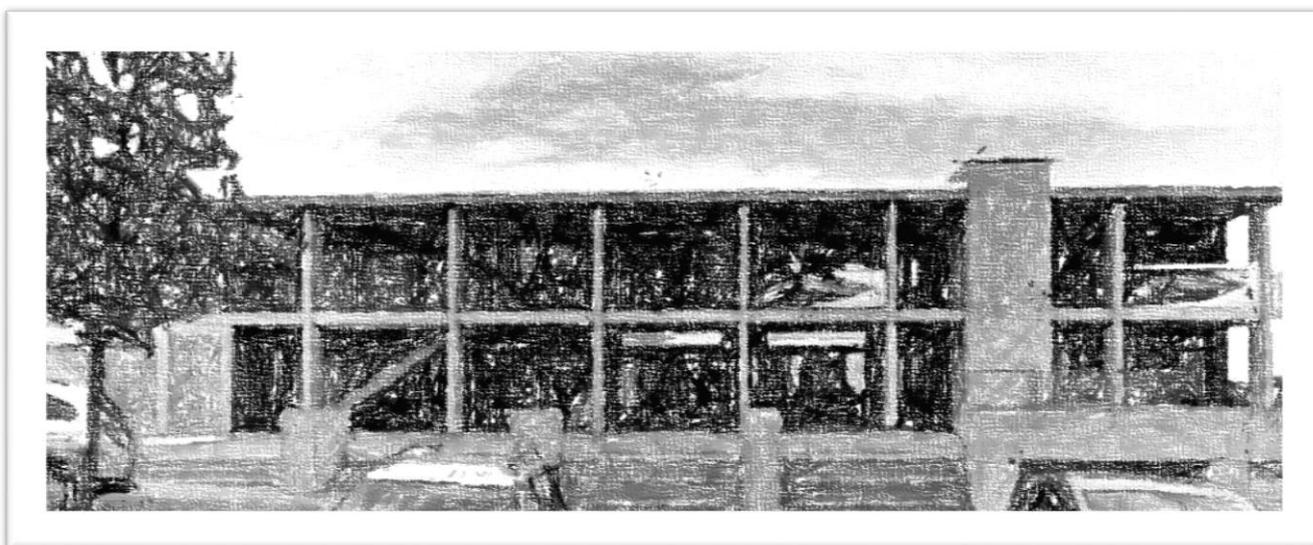




## Budget des investissements 2023 –agrandissement de l’administration



Source : Service technique

*Bâtiment communal de Prez-vers-Noréaz, réaménagement des locaux*

### Table des matières

Table des matières .....	1
1. Situation initiale.....	2
2. Problématique et enjeux .....	3
3. Projet .....	3
4. Description du projet.....	3
5. Gestion du projet.....	4
6. Budget.....	5
7. Planification des travaux.....	5
8. Conclusion.....	5
9. Annexe - Plan d’avant-projet.....	7



Commune de Prez

Conseil communal

# Investissements

## 1. Situation initiale

A la suite de la fusion des trois villages en 2020, il a été décidé que Prez-vers-Noréaz accueillerait le siège de l'administration communale.

La gestion a donc pu être centralisée au bâtiment de la route de Fribourg 19. Ce même bâtiment est occupé par RC sécurité ainsi que par la poste jusqu'en été 2021.

La poste ayant décidé de quitter les lieux, les locaux au rez-de-chaussée sont disponibles sur la moitié totale du bâtiment.



*Etat existant*



## 2. Problématique et enjeux

Actuellement, le service technique ainsi que le contrôle des habitants disposent de locaux communs. Bien que la bonne entente règne entre les collaborateurs, cela crée une ambiance de travail inadéquate aux enjeux grandissant de la gestion communale.

Téléphones, renseignements au guichet, coordination entre collègues engendrent un climat de perturbation se mêlant à un manque de place pour la bonne exécution des tâches de l'administration.

## 3. Projet

L'administration suggère de réaménager les anciens locaux de la poste afin d'en disposer librement. Ainsi, le contrôle des habitants pourrait prendre possession des lieux afin d'améliorer les conditions de travail de tous les collaborateurs.

Par ce changement, une optimisation de l'espace guichet serait faite afin de mieux accueillir la population.

L'ancien local de la poste sera reconverti en salle de Conseil communal.

## 4. Description du projet

Le réaménagement des locaux se traduit par des travaux de second œuvre listés ci-dessous :

- Rénovation des parois
- Création de nouvelles ouvertures pour un passage inter-locaux
- Mise en place de cloisons séparatrices
- Remise à neuf des sols
- Tirage de câbles électriques et informatiques
- Mise en place d'une vidéosurveillance ainsi qu'un système d'alarme

Par ces travaux, il est souhaité d'uniformiser l'apparence globale des locaux en s'inspirant du 1<sup>er</sup> étage (salle de conférence et caisse communale).



Commune de Prez

Conseil communal

# Investissements



*Locaux du 1er étage*

## 5. Gestion du projet

La gestion de ce projet est pleinement assumée par le service technique communal. Ceci permet d'appliquer les connaissances internes au service tout en réduisant l'impact financier global du projet.

La direction de travaux est également assumée par le service qui veillera à répondre aux besoins du projet dans la qualité requise.



## 6. Budget

Revêtement de sols en LVT	CHF	30'300.00
Peinture et plâtrerie	CHF	13'500.00
Travaux de menuiserie intérieure et extérieure	CHF	49'400.00
Paroi en verre	CHF	4'600.00
Informatique/luminaires	CHF	26'000.00
Internet/téléphonie	CHF	150.00
Vidéosurveillance	CHF	6300.00
Alarme	CHF	7400.00
<b>TOTAL</b>	<b>CHF</b>	<b>137'650.00</b>
<b>MAJORATION DES PRIX DE 10%</b>	<b>CHF</b>	<b>151'415.00</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>151'415.00</b>

Afin de mettre en place le projet décrit au point 4, un investissement de 151'415.00 CHF est nécessaire.

## 7. Planification des travaux

La planification est projetée comme suit :

<i>Période</i>	Janvier-Février	Mars-Avril	Mai-Septembre	Octobre
<i>Tâche</i>	Projet	Appel d'offres	Travaux	Mise en service

## 8. Financement

Crédit demandé	CHF	151'415
Intérêts passifs sur le montant investi (taux 2.5%)	CHF	3'785
Amortissement 25% selon LCo (appareils)	CHF	3'425
Amortissement 3% selon LCo (travaux)	CHF	4'131
Frais annuels à partir de 2023 (la différence de la somme provient des arrondis)	CHF	11'342



Commune de Prez

Conseil communal

# Investissements

## 9. Conclusion

Au vu des éléments qui vous sont présentés, le Conseil communal de Prez propose au Conseil général d'accepter l'investissement net de **CHF 151'415**.

Conseiller responsable : **Michaël Chatagny**



## 10. Annexe - Plan d'avant-projet

